



---

Etaient présents : André DUJOLS, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, Régis JOUDRIER, François LACHAZE, Christian LAFARGE, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE

Excusés : François DESCOEUR, Michel FABRE

Ordre du Jour

- Avancement des projets intercommunaux
- Convention location broyeur
- Avenant hôtel d'entreprises
- Questions diverses

---

1. Point d'avancement des projets intercommunaux

Le président dresse un point d'avancement des projets intercommunaux :

- Office de tourisme : le bureau a pu ouvrir au début du mois de juillet avec la table tactile très appréciée
- Hôtel d'entreprises : les travaux sont en cours pour une livraison début 2018
- Col de Légal : les travaux de maçonnerie sont en cours
- Brasserie : les travaux de terrassement vont débuter
- Ecoles numériques : la livraison de l'ensemble des équipements et travaux de réseaux a été réalisée en fin d'année scolaire.

Il précise que la concertation avec les dirigeants du RC St Cernin et la commune de St Cernin a débuté pour le développement du site du Moulin à Vent.

Sur le champ du développement économique, il rappelle la tenue de la Session d'Accueil d'Actifs qui aura lieu au mois d'octobre à Salers et permettra d'accueillir une vingtaine de porteurs de projets. D'autre part, la réflexion sur le soutien à la création/reprise du dernier commerce de proximité est en cours.

Enfin, il rappelle que lors du prochain conseil communautaire il sera proposé que la collectivité modifie pour partie ses statuts (avec entre autres la prise de compétence assainissement) afin de se mettre en conformité avec les obligations de la loi NOTRe et continuer de percevoir la bonification de DGF.

## 2. Convention location broyeurs (DEB 2017 049)

Le Président rappelle aux élus que la Communauté de Communes du Pays de Salers a fait l'acquisition de broyeurs pour placer dans ses déchetteries. Il rappelle également, qu'il a été réalisé l'acquisition d'un broyeur pour mise à disposition payante des communes.

Dans ce cadre, il propose la signature d'une convention de cinq années avec chaque commune. Celle-ci fixe les droits et obligations des parties ainsi que les conditions de mise à disposition. Il fait lecture de la convention proposée.

→ Les élus valident à l'unanimité la convention proposée et autorisent le Président à signer tout document afférent à cette décision.

## 3. Avenants Hôtel d'entreprises (DEB 2017 050)

→ Les élus valident à l'unanimité les avenants suivants :

- avenant 1 au lot 7 : SARL RITOU COUVREUR : +1815.00€HT
- avenant 2 au lot 3 : BLANC : +675.00€HT

## 4. Acquisition terrain Col de Légal (DEB 2017 051)

Le Président rappelle aux membres du bureau le projet d'aménagement du Col de Légal et la délibération du 29 juillet 2016 approuvant le principe d'une acquisition foncière auprès du Groupement Forestier d'Anjony. Il précise que dans ce cadre il convient maintenant de valider les surfaces et le prix d'acquisition de ce terrain.

→ Les élus valident à l'unanimité l'acquisition suivante :

- Terrain de 3096m<sup>2</sup> au prix de 2500€ auprès du Groupement Forestier d'Anjony
- de prendre l'ensemble des frais de notaires à la charge de la collectivité

## 5. Questions diverses

### a. Subvention exceptionnelle - anniversaire RC St Cernin (DEB 2017 048)

→ Les élus valident à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 800€ au RC St Cernin qui organise un évènement pour l'anniversaire des 45 ans du Club et des 30 années de présence en fédérale.

### b. Portage de repas- subvention matériel (DEB 2018 033)

→ Les élus valident à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 20% du coût HT des équipements de portage de repas pour ces deux structures.